



Contrat Natura 2000 sur le site « Garonne en Aquitaine » : Extension d'une zone de pâturage en bord de Garonne

Présentation du contrat Natura 2000

**Nom du porteur de projet : Mairie de Saint-Macaire
Site Natura 2000 concerné : La Garonne - FR7200700**

**Nom du projet : Extension d'une zone de pâturage en bord de
Garonne sur la commune de Saint Macaire (33)**

Contacts :

Mairie de Saint-Macaire. Accueil : 05.56.92.49.48

Responsables du projet : GERBEAU Cédric (cedric.gerbeau@saintmacaire.fr) / TRISTANT Sophie (sophie.tristant@saintmacaire.fr)

1 Description du projet :

Dans le cadre du développement de projets de restauration et de conservation de zones humides alluviales en Gironde, la FDAAPPMA 33 porte un contrat Natura 2000 sur le site « Garonne en Aquitaine » sur la commune de Saint-Macaire. L'objectif de ce premier contrat de 2019 est de restaurer une annexe hydraulique de Garonne et de rouvrir des milieux naturels en cours de fermeture. Ce site, ancienne île de Garonne située en rive droite, a fait l'objet d'un diagnostic écologique porté par le SMEAG en 2018 révélant la présence d'HIC et des EIC et d'espèces patrimoniales ainsi qu'un potentiel écologique intéressant (cf PJ).

Les principales actions de ce premier contrat portent sur :

- la réouverture de l'annexe hydraulique avec l'enlèvement des embâcles gênants,
- la fixation du banc vaseux par plantations de boutures de saules,
- la réouverture de milieux naturels fermés : prairie, mare et annexe hydraulique,
- l'entretien de la prairie par fauche par le propriétaire de la parcelle, agriculteur et éleveur

Signé en 2019, il a fait l'objet d'un avenant (cf. PJ) suite à une crue exceptionnelle durant l'hiver 2020 ayant emporté une partie du chemin d'accès à la prairie, condamnant ainsi le passage de tout engin mécanisé. De fait, le contrat a été modifié en concertation avec les différentes parties prenantes notamment concernant l'entretien de la prairie qui n'était plus envisageable par une fauche annuelle. C'est pourquoi, le propriétaire également éleveur de bovins a accepté de s'investir dans un entretien par pâturage de ses bovins en suivant un cahier des charges similaire à celui d'une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) en adaptant la période de pâturage et la charge que peut supporter un sol inondé durant l'hiver.

L'objet de ce second contrat, porté cette fois par la commune, consiste à étendre cette zone de pâturage sur des parcelles communales longeant le premier contrat N2000, en lien avec un projet global d'éco-pâturage communal. L'importante plus-value liée à du pâturage est double avec des intérêts écologiques considérables et des bénéfices patrimoniaux associés :

- **Respect du cycle biologique intégral par la présence d'animaux** sur le site et donc retour d'un fonctionnement naturel. La réintroduction d'herbivores entraîne des apports de fertilisant naturel au sol et tout un cortège d'entomofaune coprophile associé, source d'alimentation pour de nombreuses espèces des chaînes alimentaires supérieures.
- **Gestion durable et douce** par l'absence d'engin mécanique sur le site et un cahier des charges adapté inspiré des MAEC (nombre d'UGB, période de pâturage...).
- **Retour et maintien des milieux ouverts en bord de Garonne** et de toute la biodiversité faunistique (insectes, oiseaux...) et floristique inféodée aux milieux ouverts. D'après le diagnostic écologique porté par le SMEAG en 2018, le pâturage était un mode de gestion conseillé car il est propice à l'implantation d'espèces d'oiseaux variées (Héron garde-boeuf, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustiques...) et de chiroptères insectivores.
- **Valorisation du métier de berger** autrefois présent sur les bords de Garonne et de pratiques agricoles anciennes. En effet, au-delà de la pratique, le pâturage est une activité créatrice de paysage identitaire de la vallée de la Garonne d'après l'étude paysagère de la Garonne entre la Réole et Saint-Macaire réalisée en 2012. Celle-ci préconise la remise en place du pâturage extensif pour une gestion durable et écologique du palu de Saint-Macaire.

- **Projet global communal et multipartenaires :** étendre le pâturage est un projet communal et global sur la commune de Saint-Macaire. En effet, plusieurs parcelles communales dont la majorité se situent à proximité de la Garonne, vont être entretenues par un pâturage extensif et notamment par le biais d'un agriculteur local, également éleveur, impliqué dans le 1^{er} contrat N2000. En parallèle, la commune a candidaté dans l'appel à projet régional « Nature et transition » en octobre 2020. L'objectif est de convertir une maïsiculture de 3 Ha, située à proximité immédiate du site N2000 et non loin de ce projet de contrat, en prairie par une méthode génie-écologique peu répandue en Gironde (la « fleur de foin ») avec un entretien futur de cette prairie également par pâturage.

Ce présent contrat s'inscrit donc parfaitement dans la poursuite du 1^{er} contrat Natura 2000 dont les objectifs, maintien et pérennisation d'une gestion écologique des milieux ouverts, convergent. L'extension de la prairie pâturée, qui était initialement en mauvais état de conservation dans le premier contrat, présente un potentiel écologique fort concernant les fonctionnalités apportées aux espèces en présence, et justifie donc une action de gestion à elle seule dans le cadre de ce second contrat. Cette extension de prairie pâturée permet de conforter le choix de gestion de l'éleveur par pâturage en rendant cette gestion plus viable d'un point de vue économique et donc durable dans le temps. Les impacts attendus sur les HIC et EIC déjà répertoriés lors du 1^{er} contrat n'en seront que renforcés (cf. 6. Effets attendus sur les habitats et espèces).

2 Localisation du projet

Le projet est localisé sur la commune de Saint-Macaire en Gironde (cf. figure 1) et sur des parcelles communales le long de la route des remparts attenantes au 1^{er} contrat Natura 2000 et dont la surface avoisine les 0,60 Ha (représentée en vert sur la figure 2).

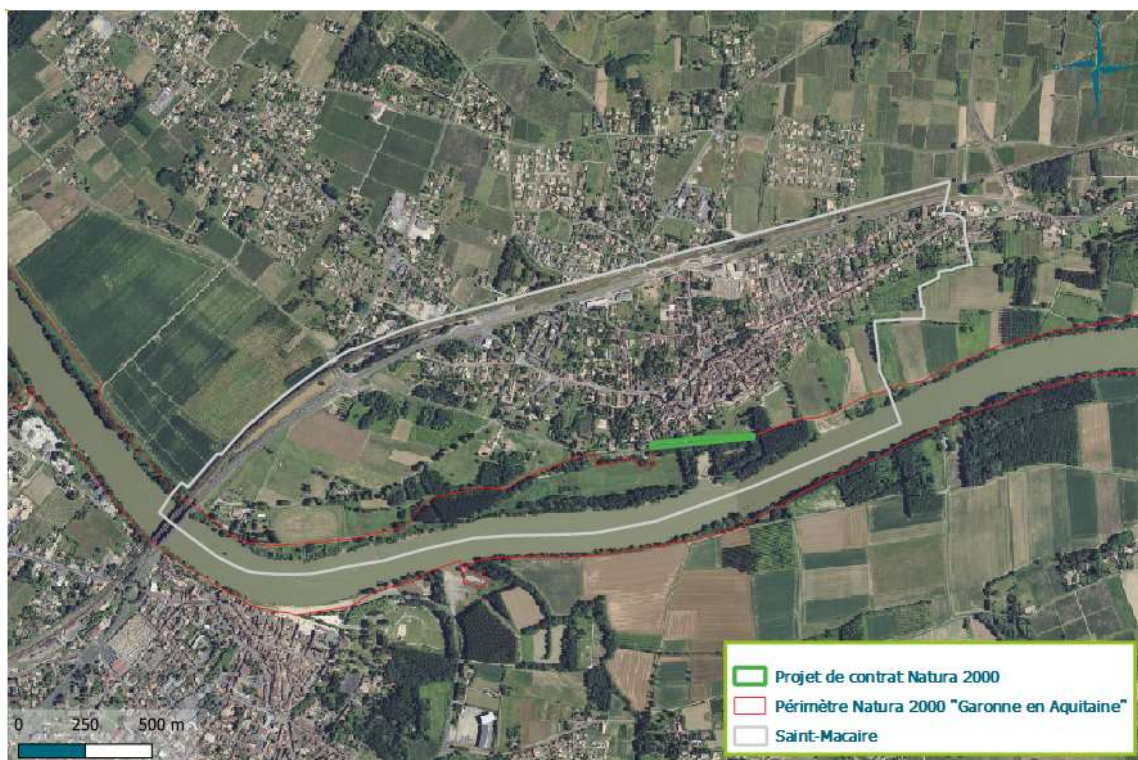
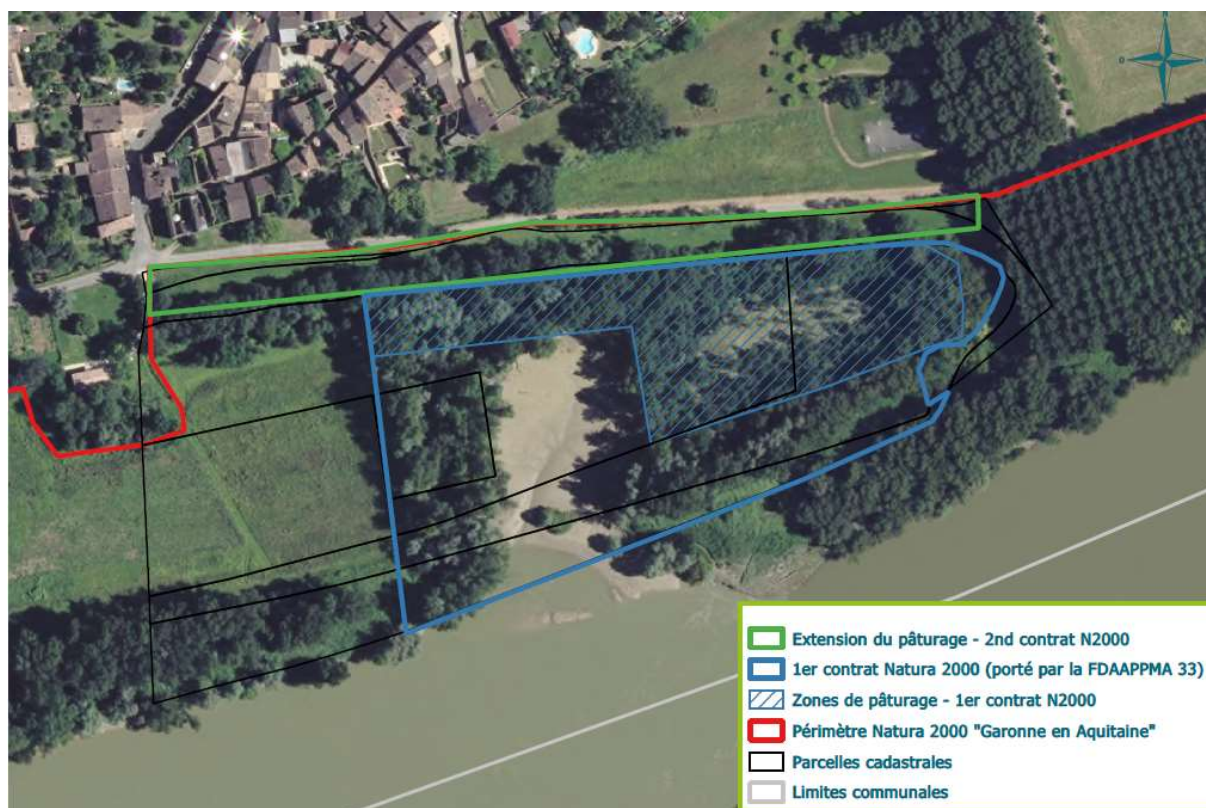


Figure 1 : Localisation des parcelles faisant l'objet d'un contrat N2000 (échelle 1/10000)

La figure 2 témoigne de la proximité directe avec le pâturage inclut dans l'avenant du 1^{er} contrat N2000 et démontre l'extension cohérente de cette zone.



3. Actions éligibles envisagées :

Actions prévues en lien avec les fiches actions du contrat et du DOCOB :

Code action contrat	Intitulé action contrat	Fiches actions DOCOB	Priorité DOCOB
N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	A2	1
N03Pi	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
N26Pi	Poser des panneaux pédagogiques sur le site ou en mairie	A29	2

Actions de suivis/études et de gestion :

Intitulé action	Fiches actions DOCOB	Priorité DOCOB
Suivi et gestion administrative du dossier	/	/
Suivis botaniques et chiroptères	/	/
Animation et sensibilisation	A28	1

4. Programmation des travaux et des actions :

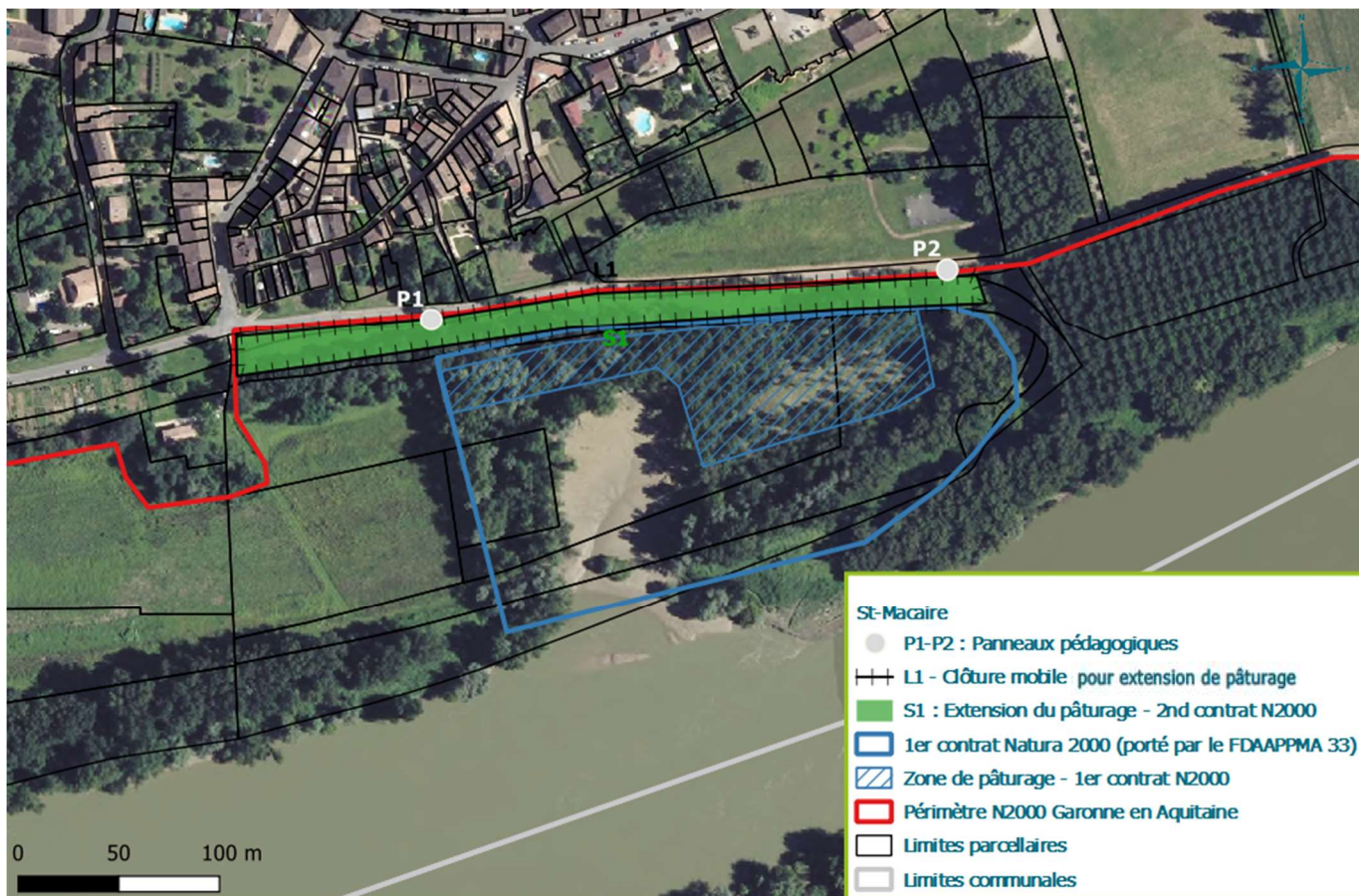


Figure 3 : Précisions sur les actions à mener dans le cadre de ce 2nd contrat Natura 2000



Figure 4 : Mise en évidence des codes actions dans le cadre de ce 2nd contrat Natura 2000



- **Travaux et actions prévus l'année 1 :**

- Installation de 800 à 850 ml de clôtures mobiles sur le site (**Figure 3 - L1**)
- Réalisation et pose de panneaux pédagogiques de sensibilisation sur le site à des endroits stratégiques (point d'arrêt des promeneurs par exemple) (**Figure 3 - P1/P2**)

La localisation de ces parcelles, offre une certaine visibilité aux promeneurs et aux passants qui empruntent cette route sur le palu de Saint-Macaire. Par ailleurs, la route qui longe cette parcelle est sur le tracé de la vélo-route EURO cycle 3 qui relie l'Atlantique et la Méditerranée. C'est pourquoi, des panneaux pédagogiques de sensibilisations sur les actions menées dans le cadre de Natura 2000 et plus largement, sur la restauration d'écosystèmes seront nécessaires afin d'informer la population (cf. 3. Actions éligibles envisagées).

2 types de panneaux sont envisagés : l'un présentant le site de façon générale et l'autre plus ciblé sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire visés par ces contrats N2000. Les panneaux pédagogiques feront l'objet d'un projet de construction impliquant des lycéens, des habitants locaux connaissant les bords de Garonne et l'histoire du palu, ainsi que des spécialistes et des artisans locaux. Ils permettront également de valoriser les travaux menés dans le cadre des deux contrats Natura 2000.

- Relevé botanique réalisé par le CBNSA sur la parcelle pâturée (**Figure 3 - S1**) et inventaire chiroptères réalisé par le CEN Aquitaine sur la parcelle pâturée (**Figure 3 - S1**) et la prairie et la ripisylve du 1^{er} contrat Natura 2000 pour plus de cohérence (**Figure 3 - 1^{er} contrat Natura 2000**)

L'apport de pâturage sur les 2 parcelles attenantes, la présence de la ripisylve et les cavités faisant office de gîtes sur les remparts de Saint-Macaire sont autant d'habitats propice à la présence de chiroptères sur le site. Un premier inventaire en début de contrat semble nécessaire pour évaluer l'impact de ce mode de gestion.

- Mise en place du pâturage avec un cahier des charges inspiré des MAEC (**Figure 3 - S1**)
- Arrachage d'éventuels ligneux envahissants (**Figure 3 - S1**)
- Animation commune avec la FDAAPPMA dès la première année

- **Actions prévues les 3 autres années :**

- Entretien des parcelles par pâturage (**Figure 3 - S1**)
- Entretien des équipements pastoraux (**Figure 3 - S1**)
- Arrachage d'éventuels ligneux envahissants (à adapter au besoin) (**Figure 3 - S1**)
- Participation à des animations communes de sensibilisation sur le site avec la FDAAPPMA et le SMEAG

- **Actions de suivis/études prévues les 3 autres années :**

- Suivi botanique réalisé par le CBNSA sur la parcelle pâturée (**Figure 3 - S1**)

Un suivi scientifique est prévu sur le 1^{er} contrat N2000. Dans un souci de cohérence et de vision globale, des inventaires botaniques seront réalisés sur les zones pâturées sur la parcelle du second contrat avec un premier relevé botanique réalisé par le CBNSA dès cette année, avant l'arrivée du pâturage et 4 années plus tard afin de visualiser l'effet de ce mode de gestion sur la flore.

- Inventaire chiroptère en fin de contrat, porté par le SMEAG dans le cadre de l'animation N2000, lorsque le pâturage sera installé depuis plusieurs années sur la parcelle afin de visualiser l'impact de ce mode de gestion



5. Plan de financement



Travaux de la première année - INVESTISSEMENT							
Code action	Intitulé action	Détail des actions	Linéaire ou surface/volume d'intervention	Coût bareme unité	Coût tiers personne	Coûts supportés (HT)	Remarques
N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion et entretien d'un milieu ouvert par pâturage avec les ovins d'un agriculteur local déjà impliqué dans le 1er contrat N2000 sur ce secteur : - Entretien des équipements pastoraux (45 € / ha / an) : 27 € / an - Suivi des animaux (100 € / ha / an) : 60 € / an - Transport des animaux : 30 € / 100 km - Fauche manuelle des refus (135 € / Ha / an) : 81 € / an - Exportation des produits (70 € / Ha / an) : 42 € / an	0,60 Ha	240,00 €		240,00 €	pas de TVA
N03Pi	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	Equipements pastoraux nécessaires au pâturage : - Installation (1) - Fourniture et pose d'une clôture mobile filet (800 ml) - Fourniture et pose d'un poste batterie solaire et kit antivolt (1) - Piquets 1,5M de haut (50 piquets)	800 ml		3 500,00 €	3 500,00 €	coût HT car récupération TVA = 700 I (4200 TTC)
	Inventaire chiroptères CEN Aquitaine	Inventaire de l'état initial avant pâturage sur le site : - Pose et dépose de matériel acoustique (1) - Analyse de données - Rapport d'études	1 passage		1 500,00 €	1 500,00 €	demande de la DDTM pour évaluer l'impact de ce type de contrat et de ce mode de gestion sur la biodiversité et les HIC et EIC - 300 I de TVA => 1800 TTC
N26Pi	Poser des panneaux pédagogiques sur le site ou en mairie	Conception et création de panneaux pédagogiques sur le site : - Réalisation graphique et réalisation (1 668 €) - 1390 HT - Conception graphique (186 €) - 155 HT	2		1 545,00 €	1 545,00 €	les panneaux pédagogiques feront l'objet d'un projet de construction impliquant des lycéens, des habitants locaux connaissant les bords de gronne et l'histoire du palus et des spécialistes et des artisans locaux. Ils permettront également de valoriser les travaux menés dans le cadre des 2 contrats Natura 2000
SOUS-TOTAL 1 ANNEE 1						6 785,00 €	

3 années suivantes - ENTRETIEN						
Code action	Intitulé action	Détail des actions	Linéaire ou surface d'intervention	Coût bareme unité	Coûts estimé (TTC)	
N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion et entretien d'un milieu ouvert par pâturage avec les ovins d'un agriculteur local déjà impliqué dans le 1er contrat N2000 sur ce secteur : - Entretien des équipements pastoraux (45 € / ha / an) : 27 € / an - Suivi des animaux (100 € / ha / an) : 60 € / an - Transport des animaux : 30 € / 100 km - Fauche manuelle des refus (135 € / Ha / an) : 81 € / an - Exportation des produits (70 € / Ha / an) : 42 € / an	0,60 Ha	720,00 €	720,00 €	
SOUS-TOTAL ANNEES 2 à 4					720,00 €	
TOTAL TRAVAUX 4 ans				0	7 505,00 €	
Frais d'études et d'experts						
Année	Action	Détail	Maître d'œuvre	Coût (TTC)		
Année n	Gestion administrative du dossier	1 agent administratif	Mairie de St-Macaire	50,00 €		
	Suivi de chantier	1 agent suivi de chantier (2 jour)	Mairie de St-Macaire	100,00 €		
Années n+1 à n+3	Gestion administrative du dossier	1 agent administratif	Mairie de St-Macaire	20,00 €	N+3 pour solder	
	Suivi de chantier	1 agent suivi de chantier (3 jours)	Mairie de St-Macaire	150,00 €	N+1, N+2, N+3	
TOTAL FRAIS D'ETUDE 3 ANNEES				320,00 €		
TOTAL DU CONTRAT REELLEMENT SUPPORTE PAR COMMUNE (HT)					7 825,00 €	



- Détails des montants des actions envisagées par année (durée du contrat = 4 ans) :

Année prévisionnelle de mise en œuvre	Actions par année	Détails des actions par année	Coût réellement supporté (en HT)	Dépense prévisionnelle réellement supportée correspondante, en €
2021	N03Ri	Gestion pastorale	240,00 €	6 935,00 €
	N03Pi	Equipements pastoraux	3 500,00 €	
		Suivi chiroptères	1 500,00 €	
	N26Pi	Conception et réalisation graphique	1 545,00 €	
	/	Suivi administratif et technique du projet	150,00 €	
2022	N03Ri	Gestion pastorale	240,00 €	290,00 €
	/	Suivi administratif et technique du projet	50,00 €	
2023	N03Ri	Gestion pastorale	240,00 €	290,00 €
	/	Suivi administratif et technique du projet	50,00 €	
2024	N03Ri	Gestion pastorale	240,00 €	310,00 €
	/	Suivi administratif et technique du projet	70,00 €	
Montant total sur 4 ans				7 825,00 €

6. Modalités de gestion future du site

➤ Dynamique communale globale :

Comme indiqué dans le contexte, ce projet est en cohérence avec un projet global de la commune qui porte sur un entretien des espaces verts de la commune par pâturage. En effet, la commune possède plusieurs parcelles sous les remparts et dans le bourg de Saint-Macaire qui sont actuellement fauchées (cf. figure 5).

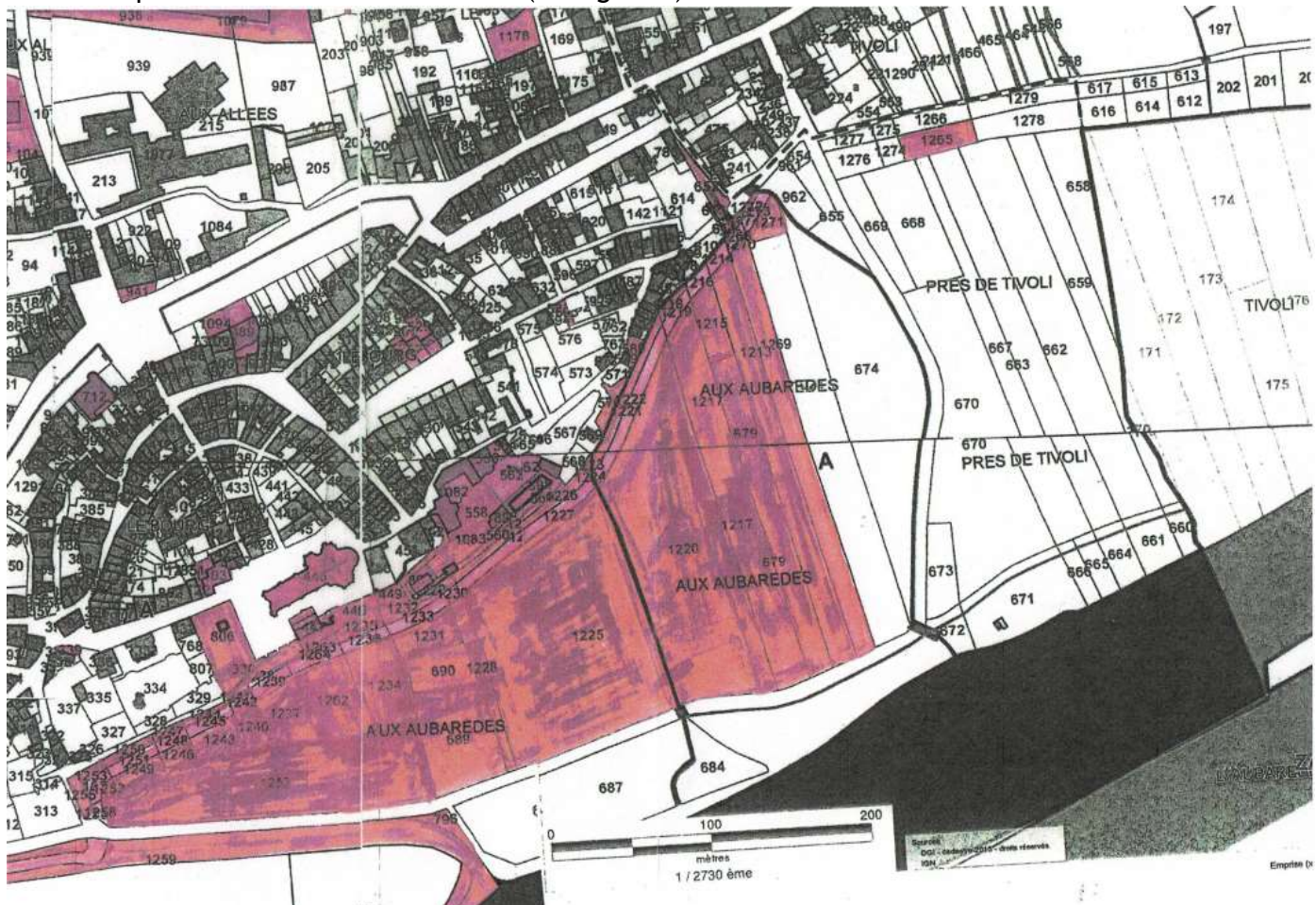


Figure 3 : Projet d'entretien des espaces verts communaux (représentés en rose) par pâturage sur Saint-Macaire.

L'objectif de la commune est de remplacer progressivement ce mode de gestion mécanisé par du pâturage extensif sur ces sites. Il est donc nécessaire de souligner l'implication de la commune sur toutes ces questions liées à la biodiversité et notamment au travers de la politique Natura 2000. En plus de l'aspect écologique, il y a également une dimension sociale et pédagogique dans cette démarche avec la valorisation du pâturage - par le biais d'un éleveur local - et du métier de moutonnier, très présent autrefois sur les bords de Garonne.

➤ Conversion d'une maïsiculture en prairie naturelle - Appel à projets Régional :

Également évoqué en introduction, la commune s'engage dans la conversion d'une maïsiculture de 3 Ha en prairie naturelle par ensemencement de la « fleur de foin » (cf. figure 6).

Cette méthode génie-écologique peu répandue en Gironde, permettra d'implanter une prairie avec des graines provenant d'une prairie locale ayant les mêmes caractéristiques

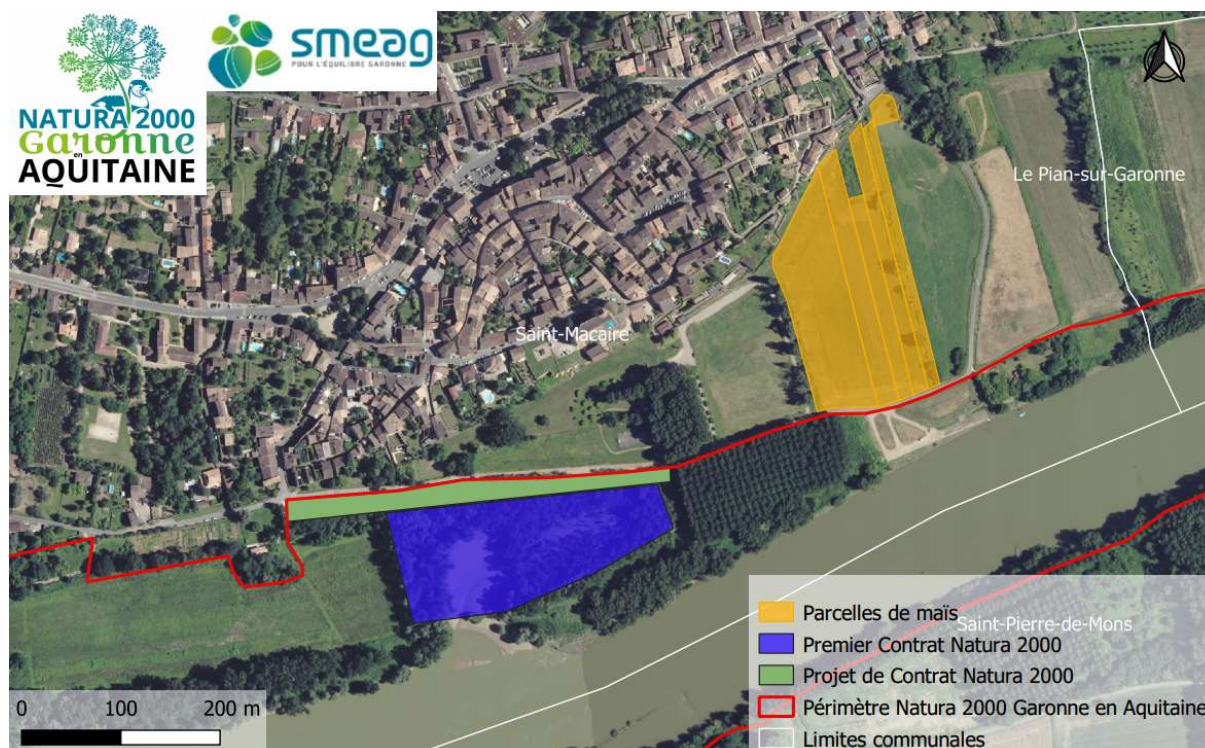


Figure 4 : Localisation de la maïsiculture convertie en prairie sur Saint-Macaire (AAP Région)

écologiques que la parcelle à restaurer. Située hors périmètre Natura 2000, cette prairie sera à terme, entretenue également par pâturage. Cette fois encore, des aménagements sont envisagés afin d'offrir un lieu de promenade, de découverte et d'apprentissage pour tous. Ce projet permettra également de favoriser la synergie entre les différents projets et politique menés en bord de Garonne.

7. Effets attendus sur les habitats et espèces

Le tableau ci-dessous liste les habitats et espèces d'intérêt communautaire favorisées avec les actions de restauration et de gestion du projet (en lien avec le 1^{er} contrat N2000 porté par la fédération de pêche de Gironde) :

Habitats d'intérêt communautaire présents et favorisés avec la restauration/gestion	Pages atlas DOCOB	Espèces d'intérêt communautaire potentiellement présentes et/ou favorisées avec la Restauration /gestion	Pag atlas DOCOB
Saulaies - Peupleraies arborescentes (P : 14/33)	14	<i>Loutre</i>	/
Végétations annuelles des dépôts d'alluvions (P : 14/33)	14	<i>Vison</i>	/



Frênaies-chênaies des grands fleuves (code habitat : 44.4)	/	Cordulie à corps fin	/
---	---	----------------------	---

➤ Effets sur la végétation :

Une pression de pâturage modérée permettra à la végétation de s'exprimer naturellement et de s'enrichir en termes de diversité en raison de l'apport organique lié à la présence d'animaux sur le site. **Le mode d'entretien de ces milieux ouverts est défavorable à l'implantation d'espèces exotiques envahissantes (EEE) et représente un lieu d'accueil et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'insectes typiques des habitats ouverts et associés à la présence d'animaux (insectes coprophiles). De fait, ces espèces sont alors susceptibles d'attirer leurs consommateurs secondaires (comme les oiseaux ou encore les chiroptères, ce qui explique l'inventaire complémentaire inclut dans ce dossier définitif).**

➤ Effets sur les amphibiens :

La gestion pastorale étant plus modérée et « douce » qu'un entretien mécanisé, permettra de faciliter le passage d'amphibiens (car il n'y aura pas de coupe rase comme l'entretien par fauche) d'un milieu à un autre, notamment pour rejoindre la mare rouverte à l'occasion du 1^{er} contrat N2000. Le potentiel accueil d'amphibiens sur ce milieu (évoqué lors du 1^{er} contrat) n'en sera que renforcé.

➤ Effets sur les mammifères (Loutre et Vison d'Europe) :

Les bords de Garonne représentent des corridors de déplacements pour de nombreuses espèces. L'extension de la zone de pâturage est une délimitation moins franche entre les milieux naturels et la route et sera favorable à une augmentation des ressources alimentaires (amphibiens, oiseaux...) sur le site. Par conséquent, compte-tenu de la quiétude de la zone, l'extension du pâturage sur ce milieu est donc potentiellement **favorable à la présence de la loutre et du vison sur l'ensemble du site.**
